



Co-construire l'action publique avec les habitants

1 jours 7,00 heures

Programme de formation

Public visé

L'ensemble des élu.e.s

Points forts

Travailler avec les habitants demande méthode et cohérence. Cette formation aide les élus à poser un cadre clair, donner du sens aux démarches participatives et en faire de véritables leviers d'action publique.

Pré-requis

Pas de pré-requis

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation l'élue sera en capacité de :

- Appréhender les différents modèles qui font progresser l'engagement
- Mobiliser la démarche de co-construction avec les habitant.e.s sur un projet concret

Description / Contenu

- Les questions essentielles à se poser avant de se lancer
- Les bases de la posture de facilitation :
 - o Rassembler les parties prenantes
 - o Poser le cadre et clarifier l'intention
 - o Laisser émerger les choses (accepter de ne pas tout contrôler)
 - o Organiser la convergence
 - o S'engager dans l'action
 - Trouver des réponses et des ressources pour la mise en œuvre

Informations sur l'admission

Selon le type de formation : Pour les formations sur calendrier vous pouvez vous inscrire en vous connectant au site ou en remplissant le bulletin d'inscription à télécharger en cliquant ici au plus tard 11 jours avant la date de la formation.

Pour organiser la formation sur votre territoire contactez-nous directement.

Vous pouvez retrouver les tarifs et les modalités de prise en charge de nos formations sur le site

<https://www.formationdeselus.bzh/infospratiques/>

nos-tarifs-de-formation

Contact : par téléphone au 02 99 41 50 07 par mail à

info@aric.asso.fr ou par courrier à ARIC 13 Place des Marelles - BP 27305 35573 CHANTEPIE CEDEX

ARIC 13 place des Marelles BP27305, 35573 CHANTEPIE Cedex Tél. 02 99 41 50 07

E-mail : info@aric.asso.fr - site internet : <https://www.aric.asso.fr/> SIRET : 777 750 597 00042

Agrément du Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales pour la formation des élus locaux

Déclaration d'activité formation 53351107935 enregistrée auprès du préfet Bretagne ce numéro ne vaut pas agrément de l'État





Modalités pédagogiques

Apports de contenus théoriques. Exemples d'expériences menées en Bretagne et ailleurs. Réflexion sur des situations concrètes et réelles portées par les participant.e.s. Soutien dans la mise en projet d'une expérimentation sur le terrain.

Moyens et supports pédagogiques

Un support de formation sera fourni à chaque participant, il contient le déroulé de la formation avec la progression de la journée, les différentes séquences et contenus pédagogiques ainsi que les ressources (bibliographie, sitographie...).

Modalités d'évaluation et de suivi

Des bilans collectifs sont effectués lors de la formation afin de mesurer les écarts potentiels entre les objectifs de départ et le déroulement effectif de la formation ainsi que l'acquisition et le transfert de connaissances. Ces bilans se matérialisent sous forme de tours de table de questions aux participants. A l'issue de la formation, des questionnaires d'évaluation sont distribués aux participants et au formateur. Ils sont complétés sur place. Un questionnaire à froid est envoyé quelques mois après la formation. Ces évaluations permettent de recueillir, à court et moyen terme, des données quantitatives et qualitatives sur la réalisation de la formation, l'atteinte des objectifs et les futurs besoins en formation. Elles sont traitées par l'ARIC.

Informations sur l'accessibilité

Afin d'organiser votre participation dans les meilleures conditions et de nous assurer que les moyens de la formation seront adaptés à vos besoins, vous pouvez contacter la référente handicap par mail ou par téléphone : a.berger@aric.asso.fr 02 99 41 50 07

Les salles dans lesquelles se déroulent les formations satisfont aux critères de certification d'établissements recevant du public. L'ARIC vérifie leur adéquation avec le déroulement pédagogique de la formation, le nombre de participants et leur situation géographique. Chaque session est encadrée par un formateur ou une formatrice qui est garant de la bonne tenue de la formation (horaires, présence des participants, transmission des savoirs). Le nombre de participants est compris entre 10 et 20 personnes par session.

Profil du formateur

PERRON Pascale

Consultante et formatrice, maîtresse de conférences associée à l'université Rennes 2 dans les masters intervention et développement social et membre du Laboscop (Laboratoire coopératif de recherche, développement et innovation), elle trouve du sens dans les projets qui contribuent à plus de justice sociale et de démocratie. Elle s'appuie sur un parcours en éducation populaire qui l'a mené à expérimenter et à développer une posture de facilitation. Ce sont des expériences qui lui ont permis de développer une posture de facilitation. Ce sont des expériences qui lui ont permis de développer une posture d'écoute et d'ouverture à l'autre qu'elle remobilise dans l'accompagnement des collectifs.